

Succès du premier tir du nouveau missile nucléaire M51 depuis un sous-marin

De Hervé ASQUIN (AFP) – 27 janv. 2010

PARIS — La France a franchi mercredi une étape essentielle dans la mise au point de son nouveau missile nucléaire M51 avec un premier tir réalisé avec succès depuis un sous-marin, Le Terrible, qu'il doit équiper opérationnellement dès cette année.

Il s'agissait du quatrième tir d'essai de ce missile mer-sol balistique stratégique, les trois premiers ayant été réalisés depuis des installations terrestres, en novembre 2008, juin 2007 et novembre 2006.

"Hervé Morin, ministre de la Défense, exprime sa grande satisfaction après le succès ce jour du quatrième vol expérimental du missile stratégique M51 effectué, comme toujours, sans charge nucléaire", a déclaré le ministère dans un communiqué annonçant le tir.

Celui-ci "a été réalisé à 9h25, depuis la baie d'Audierne (Finistère)", au sud de la pointe de Penmarc'h, et "s'est déroulé comme prévu", a-t-il précisé. Des zones maritime et aérienne avaient été "réservées" temporairement à cet effet.

Interrogé par l'AFP, le général Christian Baptiste, porte-parole adjoint du ministère de la Défense, s'est refusé à indiquer dans quelle direction avait été effectué ce tir et si d'autres essais étaient prévus. Le troisième tir visait l'Atlantique nord.

Mardi dernier, François Auque, le PDG d'EADS Astrium, maître d'oeuvre du programme M51, avait simplement déclaré que le déroulement du programme M51 était "conforme au calendrier, dans le respect des coûts et des délais".

Ce missile est destiné aux sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) de nouvelle génération, à commencer par Le Terrible, lancé en mars et qui en recevra 16 exemplaires.

D'une hauteur de 12 mètres et d'un poids maximal de 56 tonnes avec ses six têtes nucléaires, le M51 disposera, par rapport aux M45 actuels, d'une portée sensiblement accrue (de l'ordre de 8.000 km contre 6.000 km) et d'une précision améliorée.

M. Morin a adressé "ses très vives félicitations" à la Direction générale de l'armement (DGA), à la Marine nationale, au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) ainsi qu'aux entreprises qui ont conduit le quatrième essai.

Il "marque une étape importante dans la modernisation et l'adaptation du dispositif de dissuasion de la France", a-t-il souligné.

Le missile, selon le ministère, "a été suivi tout au long de sa phase de vol par les moyens du centre DGA Essais de missiles de Biscarrosse et de Quimper et par le bâtiment d'essais et de mesures Monge".

Cet essai, a-t-il encore assuré, a été effectué par la France "dans le strict respect de ses engagements internationaux" comme les traités de non-prolifération ou d'interdiction complète des essais nucléaires.

Une dizaine de militants pacifistes avaient cependant lâché des ballons samedi autour du centre d'essai de lancement de missiles (CELM) des Landes pour protester contre la perspective de ce nouveau tir, "véritable provocation aux instances internationales", selon eux.

Le ministère avait annoncé fin 2004 la notification à EADS Space Transportation d'une commande d'un montant de 3 milliards d'euros pour la production du M51, le coût global du développement du programme s'élevant à 5 milliards d'euros.